

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
11 juin 2004  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 9 juin 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la lettre de mon prédécesseur en date du 27 août 2003 (S/2003/841), par laquelle il transmettait le troisième rapport présenté par Saint-Marin au Comité contre le terrorisme, en application du paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001).

Après avoir attentivement examiné ledit rapport avec l'aide de ses experts, le Comité contre le terrorisme a écrit au Représentant permanent de Saint-Marin auprès de l'Organisation des Nations Unies pour lui faire part de ses observations préliminaires et inviter Saint-Marin à lui fournir une réponse, sous la forme d'un quatrième rapport, d'ici au 19 août 2004.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité  
créé par la résolution 1373 (2001)  
concernant la lutte antiterroriste  
(*Signé*) Alexander V. **Konuzin**

